

**FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME**  
**CRITÈRES DE SÉLECTION**  
**JUNIORS ET CADETS**  
**2006-2007**

**TABLE DES MATIÈRES**

| <b>#</b> | <b>Chapitre</b>  | <b>Page</b> |
|----------|--|-------------|
| 1.       | <b>Introduction</b>  | 2           |
| 2.       | <b>Changements clés par rapport à 2005-2006</b>                    | 3           |
| 3.       | <b>Admissibilité aux sélections</b>                                | 4           |
| 4.       | <b>Comité de sélection de HP</b>                                   | 4           |
| 5.       | <b>Circuits nord-américains (CNA) Cadets /Juniors /DIV I et II</b> | 4           |
| 6.       | <b>Coupes du monde junior au Canada</b>                            | 5           |
| 7.       | <b>Coupes du monde junior hors du Canada</b>                       | 5           |
| 8.       | <b>Autres compétitions de développement</b>                        | 5           |
| 9.       | <b>Championnat du monde junior et cadet de 2007</b>                | 6           |
| 10.      | <b>Normes d'identification des athlètes</b>                        | 9           |
| 11.      | <b>Grilles de points cadette et junior</b>                         | 10          |
| 12.      | <b>Classements de sélection juniors et cadets</b>                  | 11          |

## **1. INTRODUCTION**

On y trouve les principes généraux de sélection, et les dates des épreuves de sélection que la FCE utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne au Championnat du monde junior et cadet de 20076. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leur programme annuel d'entraînement et de compétition pour la saison.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent document, nous conseillons aux lecteurs de consulter le directeur de la haute performance au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément de ce document.

De même, les dates des compétitions sont exactes au moment où ce document est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions avant de faire vos arrangements définitifs de voyage.

Étant donnée la nature du calendrier des compétitions internationales, ainsi que la possibilité de problèmes imprévus, le présent document ne devrait être considéré que comme une ligne directrice. La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que les renseignements inclus dans le présent document demeureront exacts pendant toute la saison, mais, dans les cas où il se produirait des modifications, et particulièrement en ce qui concerne les compétitions désignées à l'avance, vous pouvez consulter les mises à jour concernant ces modifications sur le site Web de la FCE.

Le 15 juin 2006.

Mis à jour le 11 septembre 2006 (lieu des NACs) - page 11

### **Notes du traducteur :**

Le présent livret est une traduction de la version originale anglaise, qui fera foi en cas de divergence d'interprétation.

## 2. CHANGEMENTS CLÉS PAR RAPPORT À 2005-2006

- 1) La **composante de développement** du classement de sélection inclura maintenant les compétitions du groupe d'âge supérieur, ce qui augmente à six (6) le nombre de compétitions canadiennes. En ce qui concerne le classement junior, le Championnat junior, le Championnat et les CCS seniors compteront, et en ce qui concerne le classement cadet, le Championnat canadien cadet, le Championnat canadien et les CCS juniors compteront. On tiendra compte des cinq (5) meilleurs résultats, sur six (6), pour la composante canadienne. Cependant, étant donné la date à laquelle cette modification entre en vigueur (à savoir après le Championnat canadien de 2006), pour la saison 2006-2007, l'épreuve senior ne comptera pas pour le classement junior, et l'épreuve junior ne comptera pas pour le classement cadet. Par conséquent, pour la saison 2006-2007, seuls les quatre (4) meilleurs résultats sur cinq (5) compteront pour le classement de sélection.
- 2) **Grille de points junior et cadet** : On a effectué des ajustements mineurs à cette grille. On octroie maintenant une norme ÉC (équipe cadet) pour un résultat dans les 16 premiers à une compétition CDÉV et pour un résultat dans les 32 premiers à une compétition JDÉV. On calculera maintenant le facteur de force de ces compétitions en fonction du nombre de tireurs classés dans les 64 premiers au classement mondial (sans ex-aequos).
- 3) **ID d'athlète** : La norme d'ID d'athlète ÉC a été modifiée. Pour l'obtenir, il faut maintenant que les cadets et cadettes réitèrent leur performance au cours de la saison, c'est-à-dire qu'ils ou elles doivent maintenant obtenir deux résultats ÉC (au lieu d'un seul) pendant la saison.
- 4) **Critères de sélection** : Pour être sélectionné(e)s pour le Championnat du monde junior ou cadet, les athlètes doivent avoir obtenu la norme minimale OU BIEN être classé(e)s premier ou première à leur arme dans leur catégorie d'âge.

### **3. ADMISSIBILITÉ AUX SÉLECTIONS**

Pour être admissible à une sélection au Championnat du monde junior et cadet, un(e) athlète doit :

- 1) être membre en règle de la FCE;
- 2) détenir une licence en règle de la FIE;
- 3) avoir été sélectionné(e) par le comité de sélection junior/cadet.

### **4. COMITÉ DE SÉLECTION de HP**

Le comité de sélection de HP déterminera les sélections définitives pour le Championnat du monde junior et cadet de 2005. Ce comité se compose :

- 1) du directeur de la haute performance;
- 2) du vice-président de la haute performance;
- 3) des entraîneurs nationaux; et
- 4) d'un(e) représentant(e) des athlètes, nommé(e) par le Conseil des athlètes.

**Le comité de sélection se réserve le droit de priver un(e) athlète d'une sélection :**

- 1) **au cas où l'athlète en question n'a pas participé aux stages d'entraînement obligatoires organisés par la FCE avant cette compétition;**
- 2) **au cas où l'athlète en question n'aurait pas satisfait à ses responsabilités telles qu'identifiées dans l'«Entente des athlètes brevetés»; ou**
- 3) **au cas où l'athlète en question n'aurait pas satisfait à ses responsabilités telles qu'identifiées dans le «Code de conduite de la FCE».**

### **5. CIRCUITS NORD-AMÉRICAINS (CNA) CADETS /JUNIORS /DIV I ET II**

**Les épreuves du CNA organisées par l'USFA seront souvent désignées comme compétitions internationales de sélection, comptant pour les classements de sélection. Veuillez donc en consulter la liste complète à la page 12.**

**Pour participer aux épreuves du CNA cadettes et juniors, il n'y a aucun critère de sélection.** Cependant, nous encourageons fortement tous les tireurs et tireuses cadets et juniors à participer aux épreuves de division II qui sont organisées la même fin de semaine qu'une épreuve du CNA cadette ou junior. Notez toutefois que la USFA n'autorise pas les tireurs et tireuses qui ont une classification «C» ou supérieure à participer aux épreuves de division II. Pour nos athlètes, il s'agit là de compétitions qui représentent une occasion exceptionnelle de développement pour accumuler de l'expérience compétitive et pour apprendre à gagner.

**La USFA impose une norme minimale pour participer aux épreuves de division I du CNA.** Elle exige que les escrimeurs et escrimeuses détiennent une classification «C» ou supérieure pour pouvoir s'inscrire. Étant donné que nos deux systèmes sont différents, la FCE a négocié un arrangement politique avec la USFA selon lequel (à chaque arme), la FCE accordera une classification temporaire de «C» à tous les tireurs ou tireuses classé(e)s dans les huit (8) premiers juniors, et à tous les cadets classé(e)s parmi les quatre (4) premiers dans leur classement respectif du PHP (à la date d'inscription de la compétition en question de division I du CNA).

Les athlètes sont responsables de leur propre inscription et de leurs propres arrangements de voyage pour ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur le site Web de la USFA ([www.usfencing.org](http://www.usfencing.org)) les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions du CNA avant de réserver vos billets d'avion

## **6. ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE JUNIOR AU CANADA**

Cette épreuve de la Coupe du monde est ouverte à tous les juniors membres en règle de la FCE. Tous les tireurs doivent s'inscrire individuellement auprès du comité organisateur, et ils doivent se procurer une licence de la FIE par l'entremise du site Web de la FCE avant le 15 décembre 2006. **Cette compétition est la dernière épreuve de sélection pour le Championnat du monde junior et cadet.**

## **7. ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE JUNIOR HORS DU CANADA**

Même si ces compétitions ne sont pas prises en compte pour la sélection, elles jouent un rôle important dans le développement des athlètes. Il se peut que certains tireurs soient prêts à participer à davantage d'épreuves de la Coupe du monde afin de se préparer au Championnat du monde en accumulant une précieuse expérience internationale.

Pour être admissibles à participer à une épreuve de la Coupe du monde junior organisée hors du Canada ou des États-Unis, les athlètes doivent être identifiés dans la division JB ou dans une division supérieure, **30 jours avant la compétition.** La FCE ne sélectionnera que quatre (4) tireurs au maximum pour chaque épreuve de Coupe du monde junior qui a lieu hors du Canada.

Le directeur de la haute performance attribuera les places de la manière suivante :

1. en fonction du classement final de sélection junior de 2005-2006 pour les épreuves de la Coupe du monde junior organisées avant le 31 décembre 2006;
2. en fonction du classement de sélection junior de 2006-2007 le plus récent disponible pour chaque épreuve de la Coupe du monde junior organisée après le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

**Les athlètes qui souhaitent participer à une épreuve de la Coupe du monde doivent confirmer par écrit leur participation à cette compétition, préférablement par courriel au [wcreg@fencing.ca](mailto:wcreg@fencing.ca), 30 jours avant la compétition, faute de quoi l'athlète en question ne sera pas inscrit(e) à cette épreuve de la Coupe du monde junior.**

## **8. AUTRES COMPÉTITIONS DE DÉVELOPPEMENT**

Il y a un dernier groupe de compétitions en Allemagne et en France qui sont importantes pour le développement des athlètes. Leur format et le nombre de participants en font de bien meilleurs investissements que les épreuves de la Coupe du monde junior. Vous pouvez trouver des renseignements au sujet de ces compétitions dans les sites suivants :

1. Circuit français ([http://www.escrime-ffe.fr/SITE\\_FFE/competitions/competitions.htm](http://www.escrime-ffe.fr/SITE_FFE/competitions/competitions.htm))
2. Circuit allemand ([www.fechten.org](http://www.fechten.org)).

Nous encourageons les entraîneur(e)s provinciaux ou de club à planifier un voyage de l'équipe provinciale ou du club à une de ces compétitions cadettes ou juniors organisées dans ces pays, à titre de tournée de développement (compétition et entraînement dans des clubs). Dans certains cas, il pourrait s'avérer plus bénéfique que plusieurs clubs ou provinces se regroupent pour avoir davantage de ressources pour un tel projet. Le DHP peut les aider à identifier et à établir des contacts pour de tels projets.

**En ce qui concerne toutes les compétitions mentionnées dans les chapitres 5 à 8, la FCE n'enverra aucun(e) entraîneur(e) ou personnel de soutien. Il est fortement recommandé que tous les mineurs voyagent accompagnés d'un adulte, à savoir un(e) parent, tuteur, ou entraîneur(e) de club ou de province.**

## **9. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR ET CADET DE 2006**

**Date :** du 8 au 16 avril 2007  
**Endroit :** Izmir, TUR  
**Période de qualification :** du 1 avril 2006 à la date de sélection  
**Date de sélection :** le 22 janvier 2007  
**Norme minimale :** Cadets - ÉC (équipe cadette)  
Juniors - JB

### **Pour confirmer leur sélection, les athlètes doivent :**

- a) s'inscrire au programme de HP de la HPP (S'il ou elle n'est pas déjà inscrit(e), un(e) athlète sélectionné(e) sera invité(e) à se joindre au PHP, et il ou elle doit soumettre toute la documentation requise au plus tard le 10 février 2007.);
- b) participer au stage d'entraînement obligatoire;
- c) détenir une licence en règle de la FIE;
- d) voyager à Izmir avec l'équipe, selon les arrangements de voyage de la FCE; et
- e) séjourner avec l'équipe pendant toute la durée du Championnat du monde.

### **STAGE D'ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE**

Le stage de sélection du PHP est **obligatoire** pour tous les athlètes qui souhaitent confirmer leur sélection au Championnat du monde junior et cadet de 2007. Il s'agit d'un stage de quatre ou cinq jours où on mettra l'accent sur les assauts de compétition. Ce stage aura probablement lieu en février ou en mars au CNE de Montréal, mais la date et l'emplacement restent à confirmer. Veuillez consulter les critères de sélection du PHP de 2006-2007 lorsqu'ils seront publiés au mois de novembre 2006.

**Le comité de sélection annulera la sélection de tous les tireurs qui ne participent pas à ce stage d'entraînement obligatoire.** Les détails relatifs à ce stage seront affichés sur le site Web de la FCE dès que l'équipe aura été sélectionnée.

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

**Les critères identifiés ci-après doivent être réussis pendant la période de qualification.** Pour chaque épreuve, le comité de sélection sélectionnera les membres de l'équipe à l'aide des classements de sélection en date du 22 janvier 2007, comme suit :

### **FINANCEMENT**

Étant donné les niveaux actuels de financement très bas de Sport Canada pour 2006-2007, il est très probable qu'il n'y aura **aucun financement** disponible pour les athlètes participant à cette compétition. Par conséquent, cette compétition sera probablement autofinancée, si bien que tous les athlètes seront responsables du coût intégral de leur participation à la compétition (qu'on estime entre 2 500 et 3 000 dollars). Si des fonds devenaient disponibles, ils seront distribués aux athlètes qui obtiennent de bons résultats au Championnat du monde junior de 2007.

## **A. Épreuves individuelles cadettes :**

- I. **Premièrement, tous les cadets qui ont été sélectionnés pour une épreuve individuelle junior seront automatiquement sélectionnés pour la même épreuve dans la catégorie cadet.**
- II. **Deuxièmement, les tireurs qui ont réussi la norme «ÉC» seront sélectionnés.** Si les critères I et II permettent à plus de trois (3) tireurs d'être qualifiés, la sélection entre ces tireurs ÉC sera effectuée en fonction des «classements de sélection cadets».
- III. **Si personne n'a réussi la norme «ÉC», un(e) seul(e) athlète sera sélectionné(e), à savoir celui ou celle qui est en première position au «classement de sélection cadet».**

## **B. Épreuves individuelles juniors :**

- I. **Premièrement, tout(e) junior qui a été sélectionné(e) pour le Championnat du monde senior de 2006 à Turing et qui a réussi la norme senior «B» en 2005-2006 sera présélectionné(e) pour la même compétition junior.** Cette sélection sera effectuée à condition que l'athlète :
  - 1) s'inscrive au HPH de la FCE avant la date limite de décembre;
  - 2) participe (sauf en cas de blessure) aux épreuves junior et senior aux deux CCS de 2006; et
  - 3) participe (sauf en cas de blessure) à tous les stages d'entraînement de l'équipe nationale senior et aux compétitions internationales de sélection seniors avant le Championnat du monde junior.

Cette présélection sera effectuée après Leipzig et sera re-confirmée par le comité de sélection de HP à la date de sélection, à condition que l'athlète ait respecté les conditions ci-dessus. Les tireurs qui ne respectent pas toutes les conditions stipulées ci-dessus doivent se qualifier de la même manière que tous les autres juniors, à commencer par les clauses ci-après.
- II. **Deuxièmement, les tireurs qui ont réussi la norme «JB» seront sélectionnés.** Si les critères I et II permettent à plus de trois (3) tireurs d'être qualifiés, la sélection entre ces (JHP/JA/JB) tireurs sera effectuée en fonction des «classements de sélection juniors».
- III. **Si personne n'a réussi la norme «JB», un(e) seul(e) athlète sera sélectionné(e), à savoir celui ou celle qui est en première position au «classement de sélection junior».**
- IV. **Si moins de trois (3) athlètes se qualifient pour une épreuve junior donnée, le(s) tireur(s) le(s) mieux classé(s) au «Classement de sélection cadet» et qui a(ont) été sélectionné(s) pour la même épreuve cadette sera(seront) sélectionné(s) pour l'épreuve junior correspondante afin qu'il(s) acquièrent de l'expérience internationale supplémentaire.**

## **C. Épreuves par équipes**

Si trois tireurs sont sélectionnés pour une épreuve junior, la FCE inscrira une équipe à cette arme. Les trois (3) tireurs qui ont participé à l'épreuve junior seront automatiquement sélectionnés. L'entraîneur national aura le choix de sélectionner le(la) quatrième tireur(euse) de l'équipe comme suit :

- 1) soit l'escrimeur(euse) junior classé(e) quatrième à la même épreuve au «classement de sélection junior», à condition qu'il ou elle ait satisfait au critère «JA» et qu'il ou elle accepte de se rendre au Championnat du monde pour disputer l'épreuve par équipes seulement;
- 2) soit un(e) tireur(euse) cadet(te), après la compétition individuelle au Championnat du monde. Cela permettra à l'entraîneur de sélectionner le(la) remplaçant(e) après avoir évalué les performances lors de l'épreuve individuelle.

**L'entraîneur national a l'autorité de retirer un(e) tireur(euse) de l'équipe au cas où il ou elle n'aurait pas suivi le programme (entraînement et observation) mis en place par l'entraîneur national avant l'épreuve par équipes au Championnat du monde junior et cadet.**

## **10. NORMES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES**

Les normes d'identification des athlètes constituent la base de toutes les sélections effectuées par la FCE (équipes nationales, épreuves de la Coupe du monde, occasions de subventions de la FCE et soutien du PAA de Sport Canada). Les athlètes ne peuvent réussir ces normes qu'en obtenant des résultats spécifiques aux compétitions internationales de sélection désignées à l'avance pendant la période de qualification, et ce dans les catégories d'âge respectives.

Quand un ou une athlète participe à une compétition internationale de sélection désignée à l'avance, ses résultats seront également pris en compte pour la norme d'identification d'athlète. La grille de points qui figure à la page 10 indique les normes qui sont attribuées en fonction des résultats correspondants (et en fonction de la force de la compétition).

Les diverses catégories d'identification des athlètes, et les résultats nécessaires pour obtenir les diverses normes, sont les suivants :

- HP junior (JHP) :** Deux résultats de HP dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.
- Junior A (JA) :** Deux résultats JA dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.
- Junior B (JB) :** Deux résultats JB dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.
- Équipe cadette(ÉC) :** Deux résultats ÉC dans les compétitions internationales de sélection cadettes désignées à l'avance.

Tous les escrimeurs qui ont réussi la norme JA/JHP peuvent être admissibles au soutien du PAA de Sport Canada pendant l'année 2007-2008. Cependant, avoir réussi la norme ne garantit pas à l'athlète qu'il ou elle bénéficiera du soutien du PAA, car Sport Canada n'attribue à la FCE chaque saison qu'un nombre limité de brevets. Veuillez consulter les critères du PAA lorsqu'ils seront publiés au mois de novembre.

## 11. GRILLES DE POINTS CADETTE ET JUNIOR

La grille de points ci-dessous servira à attribuer des points de sélection aux compétitions canadiennes :

| place | Sr | Jr | Cd |
|-------|----|----|----|
| 1     | 48 | 30 | 18 |
| 2     | 40 | 25 | 15 |
| 3     | 32 | 20 | 12 |
| 5-8   | 24 | 15 | 9  |
| 9-12  | 16 | 10 | 6  |
| 13-16 | 8  | 5  | 3  |

La grille de points ci-dessous servira à attribuer des points de sélection et pour les normes d'identification des athlètes, aux compétitions internationales désignées à l'avance :

|  | JCM | JINT    | JDEV   | CDEV      |
|--|-----|---------|--------|-----------|
| Nb de tireurs dans les 64 premiers du classement. FIE Jr | >24 | 13 à 24 | 4 à 12 | CNA Cadet |
| 1  | 100 | 65      | 40     | 30        |
| 2  | 90  | 55      | 35     | 26        |
| 3  | 80  | 45      | 30     | 22        |
| top 8  | 70  | 35      | 25     | 18        |
| top 12   | 55* | 30*     | 20*    | 14*       |
| top 16   | 50  | 25      | 15     | 10        |
| top 24   | 35* | 20*     | 10*    | 6*        |
| top 32   | 30  | 15      | 5      | 2         |
| top 64   | 15  |         |        |           |

\* points attribués seulement si un repêchage ou des poules ont servi à obtenir ce classement.

### NOTES :

1) La force de la compétition sera déterminée en tenant compte du nombre total de participants classés dans les 64 premiers au classement mondial junior de la FIE en date du lendemain de la compétition.

- plus de 24 = JCM
- de 13 à 24 = JINT
- de 4 à 12 = JDEV

2) Pour obtenir des points ou un critère d'identification d'athlète dans une compétition internationale désignée à l'avance, l'athlète doit se classer dans la portion du tableau d'élimination directe (4, 8, 16, 32, 64, 96) où au moins 40% des tireurs inscrits ont participé. Par exemple :

|           |                 |            |  |
|-----------|-----------------|------------|--|
| JCM avec  | 99 participants | x 40% = 40 | les 64 premiers obtiennent des points et normes d'ID |
| JINT avec | 39 participants | x 40% = 16 | les 16 premiers obtiennent des points et normes d'ID |
| JDEV avec | 78 participants | x 40% = 31 | les 32 premiers obtiennent des points et normes d'ID |

3) La force de chaque compétition internationale de sélection désignée à l'avance est pré-établie au début de la saison. Si la force calculée de la compétition désignée à l'avance est supérieure à celle pré-établie, la catégorie la plus forte prime.

## **11. CLASSEMENTS DE SÉLECTION JUNIORS ET CADETS**

Les classements de sélection juniors et cadets serviront à classer les athlètes pour toutes les sélections du programme de HP.

**Aperçu :** Les athlètes seront classés tout d'abord en fonction de la norme d'ID d'athlète qu'ils ont réussie pendant la période de sélection, puis par le nombre total de points de sélection. L'ordre de priorité des normes d'ID d'athlète est le suivant :

- 1) HP/A/B et sélectionnés au Championnat du monde senior de 2006.
- 2) JHP
- 3) JA
- 4) JB
- 5) ÉC (pour les cadets seulement)

Les classements de sélection juniors et cadets sont compilés à partir du Championnat canadien. En ce qui concerne les sélections, les tireurs seront classés au sein de chaque division selon le total de points a + b.

### **Classement PHP Junior**

#### **a. Une composante canadienne (les quatre meilleurs résultats comptent en 06-07)**

|                                |              |                       |
|--------------------------------|--------------|-----------------------|
| 1. Championnat canadien junior | Montréal     | 18 au 22 mai 2006     |
| 2. CSC #1-Jr                   | Montréal     | 2 au 4 septembre 2006 |
| 3. CSC #1-Sr                   | Montréal     | 2 au 4 septembre 2006 |
| 4. CSC #2-Jr                   | Richmond, BC | 2 au 4 décembre 2006  |
| 5. Championnat canadien senior | Richmond, BC | 2 au 4 décembre 2006  |

NOTA : En 07-08 tous les Ch. can et CCS juniors et seniors compteront pour les points de sélection, seuls les cinq (5) meilleurs résultats étant pris en compte.

#### **b. Une composante internationale (les trois meilleurs résultats comptent)**

|                                     |                   |                       |           |
|-------------------------------------|-------------------|-----------------------|-----------|
| 1. Championnat du monde junior 2006 |                   | avril 2006            | (CM Jr)   |
| 2. CNA junior                       | Albuquerque, NM   | 10 au 13 nov. 2006    | (Dév. Jr) |
| 3. CNA junior                       | Columbus, OH      | 12 au 15 janvier 2007 | (Dév. Jr) |
| 4. CNA – Senior                     | Columbus, OH      | 12 au 15 Janvier 2007 | (Jr Int)  |
| 5. Coupe du monde junior            | Montréal (Canada) | 20 au 21 janvier 2007 | (Dév. Jr) |

### **Classement PHP Cadets (**

#### **a. Une composante canadienne (les quatre meilleurs résultats comptent en 06-07)**

|                               |              |                       |
|-------------------------------|--------------|-----------------------|
| 1. Championnat canadien cadet | Montréal     | 18 au 22 mai 2006     |
| 2. CSC #1-Jr                  | Montréal     | 2 au 4 septembre 2006 |
| 3. CSC #1-Cd                  | Montréal     | 2 au 4 septembre 2006 |
| 4. CSC #2-Jr                  | Richmond, BC | 2 au 4 décembre 2006  |
| 5. CSC #2-Sr                  | Richmond, BC | 2 au 4 décembre 2006  |

NOTA : En 07-08 tous les Ch. can et CCS Cd et Jr compteront pour les points de sélection, seuls les cinq (5) meilleurs résultats étant pris en compte.

#### **b. Une composante internationale (les trois meilleurs résultats comptent)**

|                          |                   |                       |             |
|--------------------------|-------------------|-----------------------|-------------|
| 1. CNA cadet             | Memphis, TN       | 6 au 9 octobre 2006   | (Dév. cad.) |
| 2. CNA cadet             | Albuquerque, NM   | 10 au 13 nov. 2006    | (Dév. Jr)   |
| 3. CNA junior            | Albuquerque, NM   | 10 au 13 nov. 2006    | (Dév. Jr)   |
| 4. CNA junior            | Columbus, OH      | 12 au 15 Janvier 2007 | (Dév. Jr)   |
| 5. Coupe du monde junior | Montréal (Canada) | 21 au 22 janvier 2006 | (Dév. Jr)   |

### **Départage des ex-aequo**

Si plusieurs tireurs obtiennent le même total de points, on les départagera en fonction :

- 1) du total de points de la composante internationale des classements de sélection. Si l'égalité persiste, on les départagera en fonction :
- 2) du meilleur résultat international dans les compétitions internationales de sélection désignées à l'avance. Et si l'égalité persiste, on les départagera en fonction :
- 3) du meilleur résultat (en terme de place) à la compétition internationale de sélection la plus récente. Et si l'égalité persiste, on les départagera en fonction :
- 4) du meilleur résultat (en terme de place) à la compétition canadienne la plus récente.

### **Mises à jour**

À chaque arme, le classement de sélection du PHP sera mis à jour sur le site Web de la FCE après :

- 1) le CCS #1;
- 2) le CCS #2; et
- 3) toute compétition internationale de sélection désignée.